Conseils de Quartier
www.mairie-acheres.fr

COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER DES PLANTES D'HENNEMONT
JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

• Les concertations locales en cours

Lors de la réunion publique du 1er décembre, le projet de zone 30 km/h étendue à toute la ville sera présenté. Celui-ci prévoit d'uniformiser la vitesse sur la ville, de supprimer les multiples panneaux de limitation de vitesse et de permettre une harmonisation du partage de la rue entre piétons, vélos et véhicules motorisés.
Voies douces entre les écoles et les gares ainsi que des boxes à vélos sécurisés dans les gares sont à l'étude.

La CU GPS&O présentera également l'offre de mise à disposition en libre service de trottinettes et de vélos électriques sur des emplacements délimités dans la ville. Une consultation sur le sujet est encore disponible sur l'application *Achères et Vous*. En téléchargeant l'appli de ce service, vous pourrez emprunter un vélo ou une trottinette d'un point à un autre de la ville. Le paiement immédiat encouragera les utilisateurs à déposer les appareils sur les emplacements réservés à cet effet et matérialisés par un tracé au sol.

Un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques pour produire de l'énergie renouvelable sur des parcelles cadastrées de la Grande-Arche non constructives selon le PLUi en vigueur est à l'étude. Ces parcelles pourraient être éligibles, par la loi APÉR du 10.03.2023. De fait, ce projet ferait d'Achères un nouvel exemple d'innovation en matière d'énergies vertueuses s'inscrivant dans la volonté d'accélérer l'indépendance énergétique de la France et de l'Europe par des solutions alternatives aux importations.

Si le projet était retenu, la Ville pourrait obtenir une étude de conception et une installation en seulement 5 ans pour une durée d'environ 20 ans. Au-delà de cette période, si la Ville décidait de stopper cette production génératrice de profits, l'espace serait rendu libre à tout autre usage .

Vous retrouverez l'ensemble du dossier et pourrez poser vos questions afin d'obtenir des renseignements sur le site de la ville.

• La création de votre Amicale des Locataires

Certains membres du bureau ont rencontré plusieurs fois le bailleur afin de prendre connaissance et d'échanger sur les problématiques rencontrées. Il semble être attentif à la mise à disposition du local convenu. Une attestation d'assurance a été fournie par la CNL.

Lors d'une prochaine rencontre, vous pourrez échanger sur les actions menées depuis la création de l'Amicale.

Une action est également menée par la maison intergénérationnelle qui rencontre des problèmes de chauffage, d'eau chaude et d' électricité. Tout cela ne devrait-il pas être pris en charge par la garantie décennale puisqu'il s'agit d'une résidence récente ?
D'autre part, le remplacement de la gardienne fait défaut.

Les atouts
des conseils de quartier

Achères

• Une cohésion sociale améliorée

• Un ancrage des projets municipaux dans la durée

• Un processus de décisions accéléré et conforté

• Une qualité de l'action publique améliorée

• Un exercice de la démocratie renouvelé

• Une éco-citoyenneté favorisée

• Informations en partage

Les travaux de réfection de l'accueil de la mairie sont terminés, le service est de nouveau ouvert au public.
Les travaux de la salle des Mariages ont pu commencer, nous espérons un retour à la normale fin Janvier 2024.

Votre Amicale et des gardiens du bailleur Domnis ont été reçus par l'association Integraterre pour un échange autour de l'usage des composteurs et la sensibilisation à mener auprès des locataires.
Ils ont expliqué les difficultés et les réticences rencontrées devant cette évolution.
Une distribution de flyers aura lieu en début d'année pour informer des usages à connaître.
Nous avions déjà présenté en janvier dernier l'évolution du tri mais la question des biodéchets est retardée.

L' association est à la recherche d'ambassadeurs pour ces composteurs, ils seront chargés d'accompagner les utilisateurs pour ces nouvelles pratiques.

Les visites des 2 centres de tris AZALYS et CYRÈNE ont remporté un vif succès, nous continuerons à vous les proposer.
Les écoles y seront bientôt accueillies avec un parcours plus ludique, le jeune public étant un vecteur de pédagogie auprès des parents !

Olivier Le Goff a pris en charge les problèmes de connexions à la fibre avec les différents opérateurs intervenant sur le réseau, propriété de SFR. Une réunion a permis de faire une mise au point entre tous ces opérateurs et d'insister sur l'attention que nous portons à ces problèmes ainsi que de les relayer auprès de l'ARCEP.

Une campagne de recensement débutera en janvier 2024. Quatre agents recenseurs municipaux, munis d'une carte officielle, se présenteront chez vous si vous faites partie du panel concerné.

La boulangerie est fermée pour raison administrative, nous espérons qu'une solution alternative sera mise en place rapidement .

Les jeunes ayant participé aux Olympiades Culturelles ont été récompensés via des places de spectacles.

• Les Festivités

Le plan Vigipirate à un niveau maximum nous a obligés à revoir la programmation des fêtes de fin d'année, malgré tout vous des animations auront lieu en centre-ville dont le détail se retrouve sur les supports de communication de la Ville.
Nous suivrons les consignes strictes de contrôle aux entrées.

Olivier et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

PROCHAINE RÉUNION
Jeudi 18 janvier 2024 à 20 h à la maison de quartier Jacques-Prévert

Evelyne Beaudichon
Olivier Le Goff

Les atouts
des conseils de quartier

• Une cohésion sociale améliorée

• Un ancrage des projets municipaux dans la durée

• Un processus de décisions accéléré et conforté

• Une qualité de l'action publique améliorée

• Un exercice de la démocratie renouvelé

• Une éco-citoyenneté favorisée